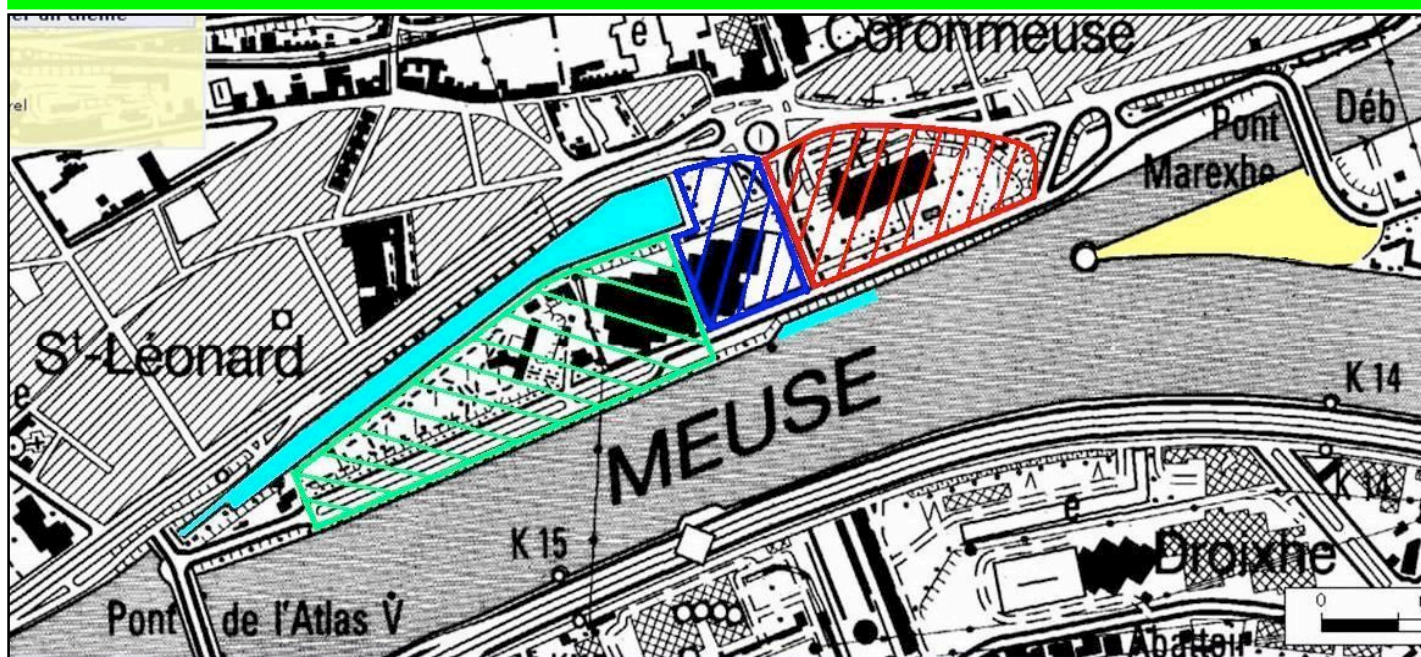


Un poumon vert à Coronmeuse !



**Collectif
pour la
Préservation
et la
Rénovation
du site
de Coronmeuse**

Le Collectif de Coronmeuse (p 2)

Le site actuel de Coronmeuse (p 3)

Le projet du Collectif (pp 5 à 8)

Repères historiques (p 8)

Constitution du Collectif

En 2007, en apprenant que Coronmeuse était un des sites pressentis pour l'édification d'un nouveau stade à Liège, les comités de quartier concernés (Jolivet, Marexhe et Saint-Léonard) ont constitué, dès le 5 mai, un

Collectif pour la Préservation et la Rénovation du site de Coronmeuse.

Dans un premier temps, le Collectif a étudié la question, informé et consulté les populations concernées, et il s'est opposé à cette idée.

Dans un deuxième temps, le Collectif a mené une réflexion de fonds sur l'espace désigné et, très rapidement, un projet citoyen a vu le jour. Avec quelques aménagements, peu onéreux, le site pouvait se transformer en un poumon vert, profitable pour l'ensemble de la population.

Membres du Collectif

Le Comité de quartier Jolivet-Coronmeuse

Rue Adolphe-Borgnet, 9 à 4000 Liège

Josiane BYLOOS, *Présidente*

Alain JACQUET, *Secrétaire*

Pierre NICOLAY, *Membre*

Le Comité de Participation de Marexhe-Herstal

Rue Jean-Lamoureux, 15 à 4040 Herstal

Marc PARISIS, *Président*

Cécile YERNA, *Vice-Présidente*

Le Comité des habitants de Saint-Léonard

Rue de Moresnet, 8 à 4000 Liège

Jean-Marie DELHAYE, *Président*

Freddy INGENITO, *Secrétaire*

Membres du Bureau

Freddy INGENITO

Coordinateur et Secrétaire

Rue de Moresnet, 8 à 4000 Liège

freddy.ingenito@skynet.be

T. 04 227 38 32 - Portable 0485 477 572

Pierre NICOLAY

Chargé de la communication

Rue Adolphe-Borgnet, 5 à 4000 Liège

pierre.nicolay@nicoandco.be

T. 04 227 85 85 - Portable 0472 843 206

Josiane BYLOOS

Alain JACQUET

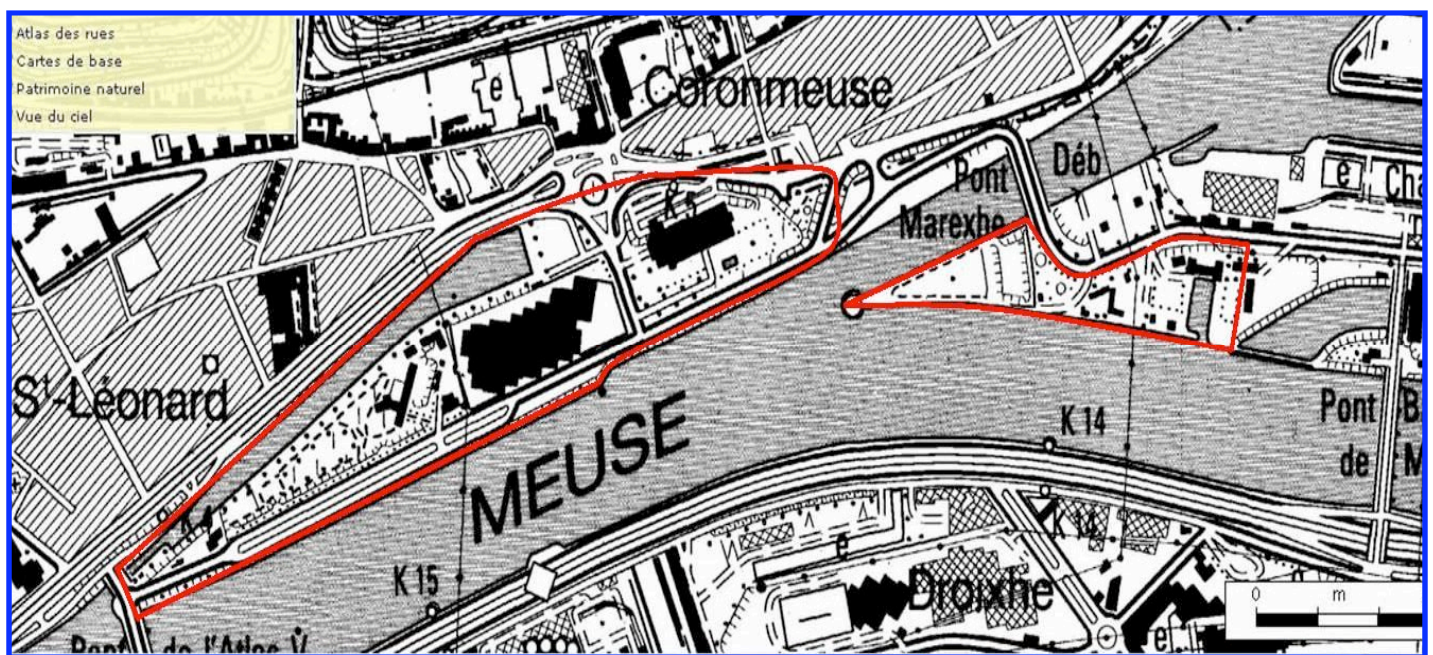
Marc PARISIS

Cécile YERNA

Membres

Relecture et corrections : Brigitte Bury

Le site de Coronmeuse



Le site de Coronmeuse est un vaste ensemble qui s'étire du pont Atlas V
à l'île Monsin.

(Entrée du canal Albert et barrage de l'île Monsin.)

Rive droite, au-delà de la Meuse, le quartier de Bressoux-Droixhe.

Rive gauche le parc Astrid, la darse de l'Île-aux-Osiers,
le quartier Saint-Léonard,
la place Coronmeuse et le quartier de Marexhe-Herstal.

Une partie de ce site est depuis longtemps
largement délaissé par les Pouvoirs Publics.

La situation actuelle

Le parc Astrid, entre le pont Atlas et les Halles des Foires, sur le quai de Wallonie, est dans un état d'entretien indigne.

L'école Léona Platel, pour enfants IMC (handicapés moteurs cérébraux), doit, après rénovation, rester localisée dans le parc.

Le Palais des Sports (bientôt ex-patinoire) est dans un état de conservation douteux.

La darse de l'Île-aux-Osiers, entre le parc Astrid et le quai de Coronmeuse, à l'arrière des Halles des Foires, est largement sous-exploitée.

Le quai de Wallonie est dans un état épouvantable. Il est fréquenté par un trafic de transit relativement léger. Il constitue sur le territoire de la ville de Liège un des (trop) rares accès verts à la Meuse. Longeant agréablement le fleuve, le Ravel.

La pointe de l'île Monsin (plutôt bien entretenue) ainsi que les espaces voisins orientés vers les activités nautiques (dans un passé récent ou encore actuellement) sont également peu connus et sous utilisés.

Les autres atouts du site

La place Coronmeuse, avec sa garniture florale soignée, est un noeud de communications névralgique avec ses nombreux bus qui essaient à travers Liège, Herstal et les communes avoisinantes.

La venue du tram reliera Seraing à Herstal en passant par Liège et Coronmeuse. Un projet alternatif, proposé par UrbAgora, souhaite relier le quartier de Bressoux-Droixhe à Coronmeuse par un pont ferroviaire.

La rénovation des quais Coronmeuse et Saint-Léonard, réclamée depuis longtemps par les comités de quartier, réconciliera les habitants avec leur fleuve. (*)

(*) Entre le pont de Fragnée et le boulevard Piercot, la Ville et la SPW (*Service Public de Wallonie*) veulent humaniser cette portion d'autoroute urbaine de la rive gauche.
(*La Meuse du 9 août 2010.*)

A la hauteur du port des yachts, on construit un vrai trottoir pour permettre la liaison piétonne et cyclable entre les ponts Albert et Kennedy.
(*La Meuse du 5 août 2010.*)

A quand l'humanisation de nos quais ?

A noter aussi

Ilots de chaleur urbains. Ce concept de santé publique mis en évidence par diverses études. On y parle de Montréal ou de Los Angeles. Et même si Liège n'a pas la même dimension, c'est aujourd'hui qu'il faut se préoccuper de ce problème et non quand il sera trop tard.

<http://www.francvert.org/pages/23articleportraitdesilotsdechaleur.asp>.

S.O.S. Planet à Liège. En lien avec le point précédant, une exposition consacrée au réchauffement climatique. Du 4 septembre 2010 au 1^{er} mai 2011 ! Dans la nouvelle gare des Guillemins.

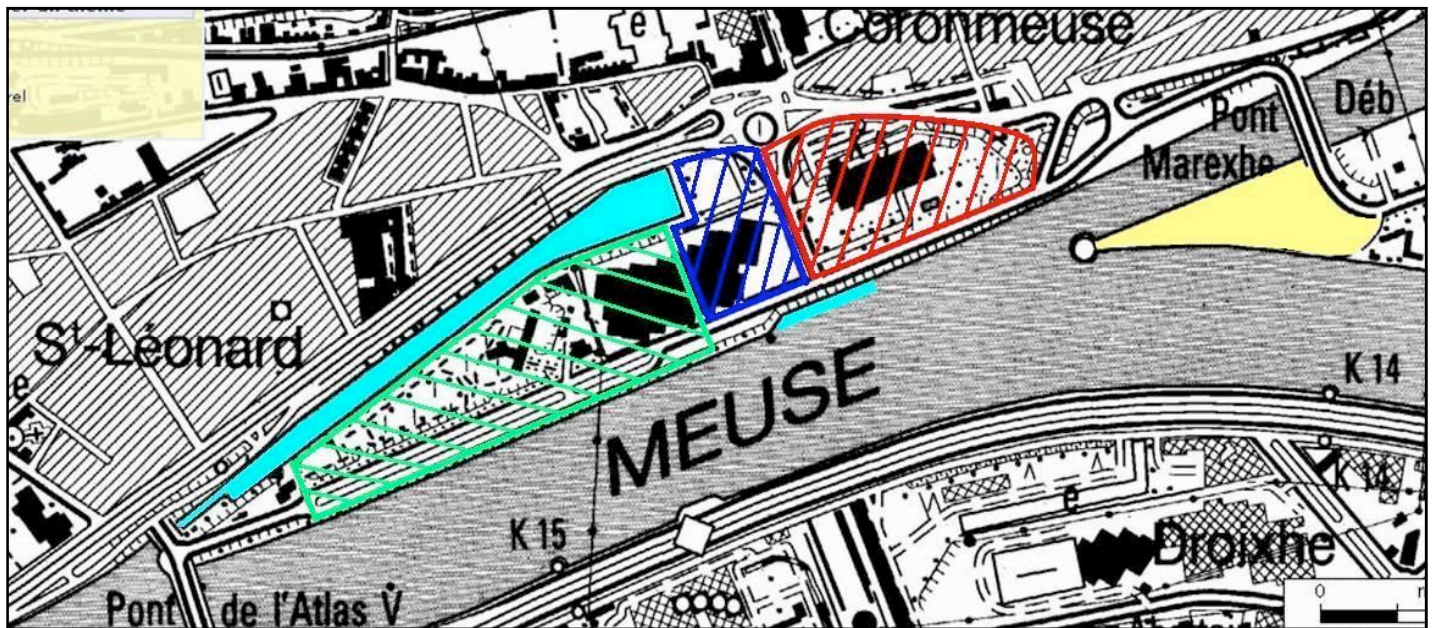
<http://sos-planet.eu/>

Les Urban Life Points. Un concept américain pour désigner :

- * soit d'anciens espaces industriels, insérés dans le tissu urbain et qui, souvent après une période d'abandon, sont réaffectés par les municipalités en parcs, espaces récréatifs, espaces de sport ;
 - * soit des espaces oubliés, pour ainsi dire "perdus" pour la population, et que quelques enthousiastes sont parvenus à "réveiller".
- C'est finalement ce que nous souhaitons pour le parc Astrid !

La ville de Bordeaux. Dès 1996, le maire, Alain Juppé, a mobilisé les forces vives de la ville en vue de réhabiliter les quais de la Garonne avec (deux) pistes cyclables, le tram et... sans autos !

Le projet du Collectif



Destination	A intégrer
Le parc Astrid agrandi par l'intégration du quai de Wallonie et d'une partie des anciennes Halles des Foires. Protection des "arbres remarquables". (Voir le site "cartographie" de la Région wallonne.)	Maintien d'un d'accès (circulation strictement locale) aux deux implantations de l'école Léona Platel. Rénovation de la piste d'athlétisme et des diverses infrastructures. Création nouvelles infrastructures récréatives. Une piscine. Restaurants de diverses catégories, en bord de Meuse et/ou de la darse. Espace barbecues. Espace scénique (genre kiosque ou autre). Eclairage approprié pour la mise en valeur du site.
Port de plaisance dans la darse de l'Ile aux Osiers.	Côté Meuse : halte Navibus. Quai pour bateaux plus importants (jusque 400-500 places) avec, place Coronmeuse, liaison directe vers la ville par les bus et... le tram.
Infrastructure partagée par le port de plaisance, la FIL, les utilisateurs du parc Astrid et la halte pour camping-cars.	Infrastructures sanitaires, vestiaires, bureaux (FIL - gestion du port - gestion du parc Astrid, ...) Commerces à orientation sports / nautisme. Horeca divers : hôtel, lieux de restauration de diverses catégories.
La pointe de l'Ile Monsin	Espace de détente : repos. Pratique du cerf-volant, par exemple. Intégrer le nautisme (yachting club + Adepts).
La FIL. Les halles des Foires de Liège, avec parkings.	L'ancien Palais des Fêtes en 1939, l'actuelle patinoire, modernisé et réaffecté en salle de congrès, de spectacles et/ou d'expositions.

Le site de Coronmeuse s'inscrit dans le paysage comme la continuité de la coulée verte des coteaux de la Citadelle et des terrils de Herstal. **C'est un espace unique au nord de Liège.**

Un jet d'eau, à hauteur du pont Atlas, marquerait l'entrée de Liège, comme le fait celui du parc de la Boverie, près du pont de Fragnée. Une sorte de ponctuation de l'entrée et de la sortie de Liège.

Le parc Astrid et le quai de Wallonie

Intégrer le quai au parc et à l'espace dégagé par les halles des foires

C'est un espace vert essentiel pour les activités de loisirs des habitants des quartiers voisins. Ceux de Bressoux-Droixhe, sur la rive droite de la Meuse, et Coronmeuse, Saint Léonard et Herstal sur la rive gauche.

Dans un premier temps, rendre l'accès du quai de Wallonie aux piétons et aux cyclistes (proximité du Ravel) en piétonnier pendant les w-e, les jours fériés et les vacances, depuis le pont Atlas jusqu'au pont barrage de l'île Monsin. (Voir ce qui se fait au Bois de la Cambre à Bruxelles).

Dans un deuxième temps, intégrer le quai dans le parc Astrid, en maintenant cependant

un accès voitures (circulation locale strictement limitée) pour accéder aux deux implantations de l'école Leona Platel.

A l'extérieur :

- * piste d'athlétisme, terrains de tennis, de volley-ball, de basket-ball, de hand-ball ;
- * plaine de jeux ;
- * espace de détente (lecture, farniente, ...).

Dans les locaux :

- * tennis de table.

Remarques :

- * planter de jeunes arbres et diversifier les essences ;
- * entretenir régulièrement ce poumon vert pour les quartiers voisins ;

* ménager quelques points d'eau potable qui permettront aux promeneurs et aux sportifs de se rafraîchir ;

* mettre en valeur du patrimoine vert par un éclairage approprié des arbres centenaires ;

* créer un espace barbecue ;

* une piscine.

Possibilité de créer à peu de frais :

* une ou plusieurs pistes de roller et de skate-board ;

* des terrains de jeu de boules (pétanque) ;

* un espace scénique à gradins, pour de petits concerts ou des représentations de théâtre ;

* un kiosque.

Ce vaste espace arboré est, avec le parc de la Boverie, le seul espace vert de Liège avec accès direct à la Meuse.

Dans le « **Projet de Ville 2007-2015** » de Liège, l'aménagement du quai de Wallonie fait partie des "**12 Projets Métropolitains**". Dont l'action prioritaire n° 6 est d'**améliorer les infrastructures sportives**.

Le Bureau Mc Kinsey a publié, en août 2009, une étude commandée par le GRÉ (*Groupe de Redéploiement Economique Liégeois*), qui indique qu'il serait opportun de "**...développer une offre touristique intégrée autour de la Meuse**".



La darse de l'Île-aux-Osiers

Sur la rive nord, à côté du quai de Coronmeuse. Elle est actuellement occupée par deux petites entreprises :

Création d'un petit port de plaisance, en complément du port des yachts (boulevard Frère-Orban à Liège), pour accueillir les petits bateaux qui sillonnent notre Meuse durant toute l'année. La capacité actuelle du port des yachts est de 100 à 120 bateaux maximum. Selon certaines informations il est régulièrement saturé.

Dans un premier temps une capacité d'accueil pour 80-100 bateaux serait facilement réalisable. Ultérieurement, des extensions seraient possibles en exploitant les quais existants, notamment celui directement voisin du parc Astrid, qui est actuellement complètement inutilisé.

Ces extensions porteraient la capacité à 150-200 bateaux. (Financement européen possible pour de nouvelles bittes d'amarrage).

Une infrastructure partagée

Cette infrastructure pourrait comprendre :

- o une capitainerie avec de petites infrastructures comme des sanitaires, dont une partie pourrait être partagée avec les usagers des espaces publics ;
- o une infrastructure Horeca de divers types (fixes ou mobiles), du caboulot sympa au restaurant classieux.
- o un hôtel et quelques chambres d'hôtes. Proposer aux péniches amarrées dans la darse de remplir cette fonction, avec l'avantage de ne pas nécessiter de constructions sur le quai. Cet espace pourrait accueillir les cyclistes de passage par le Ravel et une halte pour campings car pourrait enfin y être aménagée.

L'Île Monsin

Le centre ADEPS a été fermé, « officiellement » pour des problèmes d'amiante dans les bâtiments et de vase (boues d'origine et de composition inconnues) dans le bassin.

Par contre, juste à côté, le Royal Yacht Club de la Meuse exerce toujours ses activités sportives. Il est renseigné dans le rapport 2009-2010 du Port Autonome de Liège.

Une activité de voile "tous-publics" est relancée par le Yacht Club qui, d'une certaine façon, se substitue à l'Adeps.

La pointe de l'Île Monsin

Avec la statue du Roi Albert 1er qui marque le début du canal du même nom, est un espace de détente très fréquenté et bien entretenu. Lieu de rencontres et de convivialité. **Site idéal pour la pratique du cerf-volant.**

Les Halles de Foires (FIL)

Elles nous sont présentées comme étant dans un état catastrophique.

Le Palais des Sports

C'est un bâtiment historique ! Dernier témoin, avec l'école du parc Astrid, de l'expo de 1939.

Il pourrait s'intégrer harmonieusement dans un ensemble comprenant les nouvelles Halles de Foires à construire.

Exploiter l'espace intérieur par l'intégration des plateformes et des mezzanines, pour y pratiquer

certains sports d'intérieur comme le basket-ball, le hand-ball, le volley-ball, l'escalade (une façon d'exploiter la hauteur du bâtiment), etc.

Réouverture et réaménagement de la piscine en plein air (qui a été remblayée !) si une piscine n'est pas concevable sur le site du parc Astrid ou sur une barge. (Voir plus haut Quai de Wallonie.)

Repères historiques

L'Exposition Universelle de Liège (1905)

Liège accueille cette exposition universelle qui commémorait les 75 ans de la Belgique. L'expo fut montée sur quatre sites : Fragnée, le parc de la Boverie, le quartier des Vennes et Cointe.

L'Exposition de l'Eau (1939)

Dernière exposition universelle liégeoise. Imaginée par **Georges Truffaut** en 1936 et développée par le "Grand Liège", l'Exposition fut mise sur pied pour célébrer l'inauguration du canal Albert reliant Liège à Anvers.